



LA NATION

Bimensuel de la Ligue vaudoise fondé en 1931

SI QUA FATA SINANT

Fr. 3.50 / Abonnement annuel: 85.- / étudiants: 37.-

Le pouvoir politique s'exerce à long terme. L'une des faiblesses du régime parlementaire est de remettre cette exigence en péril à chaque élection. Certains régimes cherchent à atténuer ces ruptures. Le septennat gaullien visait à découpler élections présidentielle et législative. Les juges de la Cour suprême américaine sont élus à vie. Il n'y eut, depuis 1848, que quatre exceptions à la règle quasi coutumière de la réélection automatique des conseillers fédéraux.

Ce sacrifice du temps long serait nécessaire pour permettre à la confiance de se renouveler. La confiance entre une autorité et ses citoyens est en effet une autre condition de l'exercice efficace du gouvernement. Elle permet aux citoyens de supporter des mesures difficiles, à défaut d'y adhérer. Mais le paradoxe est que pour être durable, la confiance nécessairement réciproque du citoyen pour ses autorités devra dépasser les clivages partisans.

La proximité d'un niveau de pouvoir avec ses administrés tend à favoriser le développement de cette confiance et facilite l'unité du gouvernement. C'est l'une des grandes vertus du fédéralisme et de l'autonomie communale. Deux récents exemples montrent toutefois que, même dans ces niveaux, la division et la méfiance guettent.

La fracassante conférence de presse de la Municipalité de Lausanne sur le prétendu racisme systémique de sa police n'a pas fini de faire des vagues. On

imagine aisément combien les agents ont pu se sentir jetés en pâture aux ambitions révolutionnaires de la gauche dite «radicale». Si le Conseil communal vient de rejeter une motion d'extrême-gauche pour l'abolition pure et simple des courses-poursuites, il en a accepté une du groupe socialiste visant à les soumettre à un moratoire, soit une interdiction temporaire.

Le Blick a pourtant dû se résoudre à signaler le très fort soutien de la population, sur les réseaux sociaux, à la police de Lausanne. Le sentiment fait son chemin que la Municipalité affaiblit ses forces de l'ordre au nom de concessions idéologiques, voire électoralistes, au détriment de la sécurité des derniers commerçants et citoyens encore disposés à travailler ou vivre au centre-ville.

Au niveau cantonal, l'affaire du bouclier fiscal a récemment connu un nouveau sursaut. Le rapport rendu par M. François Paychère établit que, depuis 2011 au moins, l'administration cantonale était au courant que la routine de taxation informatisée du bouclier fiscal donnait des résultats contraires à la loi, en faveur des contribuables¹. Le correctif n'a été apporté qu'en 2021, après la votation d'un paquet de mesures fiscales, entrées en vigueur en 2022. C'était à la veille du départ de M. Broulis. Si les publications d'usage sont naturellement intervenues, les contribuables concernés et les milieux économiques semblent n'avoir rien vu passer.

Des héros pour une commune

L'actualité vaudoise des six derniers mois fut marquée par le retour des questions entourant la vie des communes, d'un projet de révision de loi aux nouvelles annonces de démissions de municipaux ou des tensions au sein des municipalités. Une bonne occasion de se replonger dans un documentaire traitant sans doute le mieux de la vie d'un exécutif communal.

Ville cherche héros est un film en deux parties de 52 minutes (*Mesures hivernales et Ultima ratio*), sorti en 2019 et réalisé par Robin Erard et Samuel Chalard. Les deux réalisateurs ont suivi durant l'année 2018 l'exécutif de La Chaux-de-Fonds – qu'on nomme Conseil communal chez nos voisins neuchâtelois –, y compris durant ses séances normalement confidentielles. Cette seule possibilité, totalement unique, suffit à susciter l'intérêt de tout citoyen désireux de découvrir comment se déroule, de l'intérieur, la vie d'un exécutif communal. Ce qui n'avait pas manqué d'ailleurs de motiver les deux réalisateurs.

Mais ces derniers n'ont pas suivi n'importe quelle situation commu-

nale. Les difficultés étaient nombreuses, des graves problèmes financiers à la diminution démographique. De plus, le Conseil communal avait récemment connu des tensions autour de l'affaire Jean-Charles Legrix. Durant le tournage, les cinq conseillers communaux venaient de quatre partis différents et la plupart étaient en poste depuis à peine deux ans.

Ce que montre le documentaire, c'est la vie de ce Conseil communal, essayant d'affronter au mieux les graves difficultés de sa commune, gérant les activités quotidiennes, sans dissimuler les tensions qui apparaissent, mais en montrant aussi la volonté de ces cinq élus d'œuvrer ensemble pour le bien de la ville.

Ce documentaire mérite pleinement de devenir un classique sur la politique en Suisse, aux côtés de *Mais im Bundeshuus*.

Benjamin Ansermet

Le documentaire est disponible sur Vimeo: <https://vimeo.com/ondemand/villechercheherosvod>

L'affaire Dittli peut être lue sous ce prisme. Pour M. Mauro Poggia, inattendu sur une affaire vaudoise, Mme Dittli est la victime expiatoire des combines radicales. De son côté, la gauche se met à mi-mandat à rêver de récupérer le siège perdu de Cesla Amarelle. On ignorerai sans doute longtemps l'implication réelle de M. Broulis dans ces errements. Mais, si implication il y a, il n'est pas dans l'intérêt du PLR de lâcher son sénateur.

L'ensemble du dossier révèle surtout de profonds et anciens dysfonctionnements au sommet de l'Etat, au moins en termes de flux d'informations. Il met en doute l'influence réelle du politique sur l'administration, comme la capacité du politique à assumer ses erreurs.

Dans les deux cas que nous venons d'évoquer, il y eut des emballages – le terme est de M. Paychère² – et des pertes de maîtrise. Les exécutifs concernés les justifèrent au nom de l'urgence qu'il y aurait eu de «faire la lumière» sur des événements récents, tensions interpersonnelles dans le cas cantonal, transmission par le Ministère public de messages

WhatsApp dans l'affaire lausannoise. Mais des agendas parallèles, des loyautés personnelles mal placées et des intérêts électoraux contaminèrent ces emballages, les aggravant du même coup.

Il est dommage qu'il ait fallu attendre, dans le cas vaudois, la publication d'un nouveau rapport pour amener, espérons-le, une occasion d'apaisement. Il manque souvent, dans nos crises politiques, quelqu'un qui puisse, dès le début avec le recul et l'autorité nécessaire, dire «stop».

Félicien Monnier

¹ François Paychère, *Rapport visant à établir un état de fait du traitement du bouclier fiscal, rapport complémentaire*, du 18 août 2025, p. 7.

² «La méconnaissance générale des défauts de la taxation en matière d'application du bouclier a conduit factuellement à un emballage des autorités, mais aussi des milieux intéressés et des juriconsultes qu'une communication plus ouverte aurait pu éviter.», Rapport Paychère du 20 juillet 2025, p. 30.

Débat biaisé sur la facilitation du droit de vote des étrangers

Un communiqué de presse du Comité 2x NON au bricolage du droit de vote – qui regroupe le PLR Vaud, l'UDC Vaud et la Ligue vaudoise – dénonce avec force l'attitude des grands médias qui, au lieu d'assurer une information équilibrée, se comportent en acteurs partisans de la campagne.

Force est de constater que ses arguments peinent à trouver un écho dans les médias vaudois et romands. Aucun média vaudois n'a couvert la conférence de presse de lancement de la campagne, le 25 août dernier, en dépit de son importance pour le scrutin du 28 septembre prochain. Comment expliquer qu'un Comité qui s'oppose à deux des quatre objets soumis au vote, et qui représente une large part de l'électorat vaudois, soit purement et simplement ignoré? Ce silence interroge sur le respect du devoir d'informer.

Pire encore, certains médias se muent en promoteurs des réformes contestées. La RTS roule pour le droit de vote des étrangers: l'émission «On en parle» du 15.09.2025 a longuement expliqué que l'octroi du droit de vote favorisait l'intégration. En occultant l'opinion affirmant que ce droit doit au contraire être l'aboutissement d'une intégration réussie, la RTS a surtout violé le devoir d'impartialité du service public.

Les médias ont pour mission d'éclairer le citoyen, pas de l'orienter. Le Comité demande qu'un traitement équilibré soit garanti dans les semaines à venir afin que chaque Vaudois puisse se forger une opinion libre et informée.

La Nation est un journal d'opinion et peut se permettre de préconiser deux fois NON au bricolage du droit de vote.

Réd.

Entretiens du mercredi

Prochains rendez-vous:

24 septembre: **Les grandes articulations de la Critique de la raison pure d'E. Kant.** Avec M. Denis Ramelet.

1^{er} octobre: **La musique vaudoise: une réalité?** Avec M. James Lyon, historien de la musique.

8 octobre: **Le patrimoine entre histoire et modernité.** Avec M. Nicolas Delachaux, architecte.

Place du Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.
www.ligue-vaudoise.ch/mercredis

Schubertiade

On ne va pas à la Schubertiade seul; c'est une activité sociale qu'on vit en famille, avec des amis. La programmation de l'édition de cette année à Sion, d'une étourdissante quantité et variété, propose par exemple un ensemble de cuivres, aussi virtuoses en tant qu'instrumentistes que par leurs prestations de clowns, dans un habile scénario faussement improvisé. Dans une église voisine, un joueur de théorbe, parfait sosie de Darry Cowl, passe du baroque au contemporain pour nous démontrer preuve à l'appui que le baroque est contemporain et vice-versa. Plus tard, au milieu d'un quatuor de Beethoven, je jette une œillade sur la petite fille assise en tailleur à même le sol à côté de moi, concentrée sur la fabrication d'un scoubidou. En deuxième partie du concert, les musiciens plongent les auditeurs dans les énigmatiques réseaux nocturnes du subtil quatuor de Dutilleux *Ainsi la nuit*. Sans doute fascinée par des sons pour le moins inattendus, mais aussi par la gestuelle très expressive des instrumentistes, la jeune mélomane abandonne son ouvrage et reste immobile toute la durée de l'exécution; contrairement à l'imbécile grincheux du premier rang qui quitte ostensiblement les lieux à mi-parcours, manquant de renverser le lutrin du violoncelliste.

Tout comme la visite des musées, arrive un moment où la saturation invite à d'autres activités: on se livre au hasard des rencontres d'amis ou de

connaissances dans les rues et les places de la vieille ville. On échange des impressions, on boit des bières. Quand l'envie devient pressante de changer d'air, il suffit de choisir à quelques pas un torrent enfoui dans la verdure, afin de conjurer la touffeur de la canicule. Le soir, au coucher du soleil, une balade à contre-jour entre murailles et vignes le long d'un bisse nous rappelle la formule touristique si opportune, affichée à l'entrée du tunnel de Saint-Maurice: «Valais gravé dans mon cœur». Sacrés Valaisans qui savent si activement valoriser les beautés et les ressources de leur Canton! Les Vaudois, qui ne manquent pourtant ni de vignes, ni de torrents, ni de montagnes, ni de couchers de soleil à contre-jour, nourrissent depuis longtemps une singulière attirance pour leur voisin méridional. Il y a matière à un article ultérieur pour essayer de percer cet angoissant mystère.

Une rencontre m'a manqué, lors de cette dernière Schubertiade: Daniel Laufer, qui nous a quittés à la fin de l'été passé à plus de nonante ans, avait conservé cette capacité tout adolescente à s'enticher de quelque improbable nouveauté, quitte à la délaisser après examen. Ses goûts très sûrs s'étendaient de Schütz à Britten, mais il détestait instinctivement les expérimentations trop cérébrales de certaines musiques d'après-guerre. Il proclamait avec aplomb que les plus grands compositeurs du XXe siècle étaient Claudio Monteverdi et Richard Strauss.

La cinquième Feuille de Chêne

Vendredi dernier, la cinquième livraison de la Feuille de Chêne a été vernie. Rappelons que notre cher ami Daniel Laufer avait lancé ce Concours de poésie française en 2015 et qu'il l'a présidé avec élégance et précision jusqu'en 2023, réunissant autour de lui un Comité de lecture formé de professeurs de français des Universités de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel, ainsi que de deux maîtres secondaires vaudois. Pour les deux dernières éditions, Yves Guignard a présidé les débats et organisé la publication. Les prix sont offerts par la Fondation Marcel Regamey.

Pour ce cinquième concours, six lauréats ont vu leurs œuvres récompensées, après un choix assez sévère du Comité de lecture; il s'agit d'auteurs qui, pour la plupart, n'avaient pas encore publié de poèmes et dont la brochure tout fraîchement sortie de presse révèle le talent: Thomas Cornut, Lina Delaoui (pseudonyme), Thomas von Kaenel, Régis Martin, Tímea Nagy et Aurélia Marques Oliveira. Tous sont jeunes, et donc promis

à un avenir littéraire certain. Plusieurs cultivent à la fois divers domaines: poésie et aussi musique, philosophie, peinture, théâtre; quelques-uns s'expriment littérairement en deux langues...

L'exigence de fournir des strophes en vers réguliers représente une difficulté que peu de candidats dominent. Cette barrière franchie, il s'agit de «dire quelque chose» en vers, de profiter des formes strictes et de la liberté de la poésie pour trouver un ton, un style, un thème. Alors commence le travail de la mise en forme. Parmi les thèmes de cette livraison, notons le voyage, le théâtre, les observations faites dans la rue, les souvenirs, la célébration du bicentenaire de la création de la IX^e Symphonie de Beethoven; la nature, l'enfance et l'amour restent des sujets éternels!

Nous constatons que sans exclure les formes poétiques libres, la plupart des poèmes choisis sont composés en quatrains réguliers ou sont des sonnets; on en compte quatorze, et le quinzième est celui que M. David Laufer a lu sur le parvis de Pully lors des obsèques de son père. Merci à lui d'avoir accepté de publier cet éloge personnel.

Lors de la cérémonie de la semaine dernière, quelques poèmes ont été lus publiquement, preuve qu'ils ont aussi réussi à «passer la rampe».

Félicitations donc aux poètes révélés par le Concours de la Feuille de Chêne. A vous, lecteurs curieux, de commander la plaquette!

Yves Gerhard

Commandes: www.feuille-de-chene.ch

Il y a une trentaine d'années, lors d'un concert par lui organisé, il avait réussi à faire admirer à un public ultra-conservateur une pièce toute neuve pour violon et piano, Frères d'Arvo Pärt, compositeur alors plutôt méconnu. Le morceau fait désormais partie du répertoire. Daniel Laufer avait l'amitié généreuse et spontanée, non exempte de quelques brusqueries. Un autre concert de musique de chambre avait failli créer une brouille entre nous: les œuvres choisies tenaient compte de goûts que nous partagions. J'avais avancé que la raison de mon absence était le mariage de ma sœur. «Taisez-vous! C'est impardonnable!» Comme il m'avait à la bonne, ce genre d'anicroche restait sans conséquence, et il ne tardait pas à m'inviter à quelque somptueux anniversaire, ou pour débattre avec un autre ami mélomane d'une subtilité problématique qui le tarabustait dans un quatuor de Beethoven.

Les deux pièces centrales du grand concert symphonique du samedi 6 septembre dans la toute nouvelle salle NODA étaient des œuvres concertantes pour thérémone et orchestre. Derrière ces syllabes aux consonnances bizarre-

ment médicales («Prends de la thérémone, c'est radical contre la toux») se dissimule un des premiers instruments électroniques, inventé en 1920 par un Russe, Léon Thérémone. Il est composé d'un boîtier de réglage, un amplificateur, un haut-parleur et deux antennes, une verticale et l'autre en boucle, qui servent à moduler les paramètres du son. L'interprète s'adonne à une chorégraphie millimétrée dans le champ magnétique créé par les antennes, donc sans contact physique avec l'instrument. Vous n'avez rien compris à l'explication? Allez sur YouTube qui fournit d'excellents tutoriels avec exemples.

A la sortie du concert, j'aurais aimé connaître l'opinion de Daniel Laufer sur cette étonnante manifestation. Assurément, l'avis aurait été tranché: la détestation ou l'enthousiasme. Comme il était d'un caractère imprévisible, il est hasardeux de se prononcer; mais je suis porté à parier sur une de ses expressions favorites: «C'était épantant!» Malheureusement mon ami était absent. C'est impardonnable.

Jean-Blaise Rochat

Le Théâtre du Jorat rajeunit

Le théâtre national vaudois avait besoin d'un coup de neuf. Le terrain s'affaissait graduellement sous la partie orientale. Les installations de la scène vieillissaient, parfois un peu dangereusement. L'accueil du public méritait mieux qu'une tente dressée chaque été. Des travaux importants ont donc été menés en deux ans; la fin des travaux a été joliment fêtée le 6 septembre. Toute la partie située à l'est, derrière la scène, a été reconstruite et agrandie sur un sol assaini et consolidé; des locaux de service y sont installés, un foyer pour les artistes, des bureaux pour l'équipe de direction et d'administration qui errait dans le quartier depuis des décennies. L'équipement des cintres a été complètement refait, certaines poutres changées. Dans le parc, un pavillon d'accueil a été créé.

Tout cela dans un respect parfait du caractère et de l'architecture des lieux; le monument de bois et sa magnifique salle restent tels qu'en eux-mêmes.

Cette rénovation d'envergure, et fort délicate, a coûté 11 millions. Cette somme considérable a été rassemblée grâce à des soutiens publics pour une part (principalement l'Etat, avec un petit coup de pouce fédéral, le théâtre étant classé d'intérêt «national»), mais aussi privés et cela pour plusieurs millions. Il est remarquable que les forces vaudoises se soient ainsi généreusement mobilisées et que l'entreprise ait été rapidement menée à bien sous l'impulsion du conseil de fondation conduit avec énergie et cordialité par son président M. Christian Ramuz, agriculteur à Corcelles-le-Jorat.

J.-F. Cavin

Rédacteurs en chefs

La Nation se trouve à un discret tournant de son histoire. Depuis mars 1995, Jean-Blaise Rochat en endossait la responsabilité de Rédacteur en chef. Il avait succédé à Pierre Bolomey, après le soudain décès de ce dernier dans le bus qui l'emménait à l'imprimerie, avec sur les genoux les épreuves du journal. M. Rochat œuvra comme rédacteur en chef principal, aux côtés de Jean-Michel Henny, puis de Cédric Cossy. Olivier Delacrétaz aime à raconter qu'il lui fallut vider une bouteille de whisky pour convaincre Jean-Blaise Rochat de prendre cet engagement, qui dura trente ans. En 2016, Frédéric Monnier, d'Arnex-sur-Orbe, mais d'une souche différente de la mienne, remplaça M. Cossy.

en profitaien du même coup pour superbement ignorer la doctrine de leur propre journal sur l'unité qui devrait caractériser toute responsabilité de chef...

Il faut estimer l'effort que représente un mandat de trente ans. Chaque semaine, MM. Rochat et Monnier assistèrent à nos séances de rédaction. Ils proposèrent des sujets et appelèrent des personnes pour leur demander de contribuer, pour «lundi prochain, 18h». Les articles réceptionnés, ils déterminaient la mise en page puis finalisaient la maquette. Le mercredi à midi, le numéro était bouclé.

Le Mouvement de la Renaissance vaudoise tient à leur témoigner sa reconnaissance pour leur engagement.

La retraite venue, M. Cédric Cossy a accepté de reprendre du service. Il conduira désormais l'équipe de *La Nation*, son nouveau rédacteur adjoint, le groupe de correcteurs et, naturellement, les auteurs. Nous nous réjouissons d'écrire à nouveau sous ses ordres.

Fé. M.

LA NATION

Rédaction
Cédric Cossy

Edition
Ligue vaudoise

Pl. Grand-Saint-Jean 1 / 1003 Lausanne

Tél. 021 312 19 14
(le lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 14h)

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

† Jean-François Deppierraz

Le pasteur Jean-François Deppierraz est décédé il y a quelques jours, à l'âge de nonante ans. Quand on rencontrait pour la première fois cet officier d'artillerie au maintien élégant, on notait d'abord son œil impérieux, indice d'une volonté ombrageuse et intractable.

Responsable de la paroisse de L'Etivaz dès 1966, il fut approché par le Conseil de fondation de Crêt-Bérard. Le Conseil lui demandait de succéder au pasteur Charles Nicole-Debarge comme résident de Crêt-Bérard. L'émissaire du Conseil était M. Regamey. Il accepta et prit les rênes en 1974.

Jean-François Deppierraz était un bâtisseur. Il s'était déjà engagé sans compter pour la création d'une seconde église paroissiale, à la Lécherette. Il voyait grand, c'était sa marque. Certains disaient *trop grand* et évoquaient sournoisement «la cathédrale au pasteur». Il dut partir avant la fin, mais l'élan était donné. Son successeur à L'Etivaz, le pasteur François Subilia, redimensionna le chantier et le mena à bien.

Dès son arrivée à Crêt-Bérard, il organisa le «Pèlerinage des jeunes vaudois». C'était en 1975. Des milliers de jeunes paroissiens, affluent de tous les coins du Canton, allaient converger à pied vers la cathédrale Notre-Dame de Lausanne, dans le cadre des festivités du septième anniversaire de sa consécration. Les plus éloignés firent la marche en deux jours. Lui-même testa la course en partant de Rougemont. Chaque groupe portait un grand drapeau ou une bannière aux couleurs de sa commune. Tous les drapeaux furent attachés et magnifiquement déployés autour des colonnes de la

nef. Le succès populaire du pèlerinage en appela un second, cette fois sur Romainmôtier. Il fallut toutefois faire une place à des «collaborateurs» officiels, dont la tâche principale était de faire en sorte que la manifestation fut moins liturgique et surtout dépourvue de ces drapeaux qui gênaient fort la gauche pastorale. Il résista à ces *missi dominici* avec autant de courtoisie distinguée que de fermeté, et le deuxième pèlerinage, sur le modèle du premier, fut lui aussi une réussite. Un ennui de santé

l'empêcha d'organiser le troisième pèlerinage, centré sur Rougemont.

Ses idées grandioses ne l'empêchaient pas, la décision prise, de se transformer, durant ses nombreuses nuits blanches, en un planificateur minutieux et exigeant. Il ne laissait jamais rien au hasard. Pour lui, il n'y avait pas de détails. Tout était important. Et un délai était fait pour être tenu, et un engagement, un simple «oui», était définitif. En cas de défaillance, l'œil impérieux se glaçait.

Et c'est encore en bâtisseur visionnaire qu'il mena à bien la construction de «Crêt-Bérard 2», dont le besoin s'était fait sentir bien avant son arrivée. Il fallait créer une grande salle à manger, déplacer et professionnaliser la cuisine, construire des appartements séparés, mais architecturalement intégrés, pour les gens de la «maisonnée», c'est-à-dire la communauté que formaient ses collaborateurs à plein temps. Des premiers plans, en 1976, à l'inauguration, en 1984, l'opération le révéla en chef de projet, en chef d'entreprise et en chef de chantier. Je me suis dit plus

d'une fois qu'il aurait eu l'envergure d'un conseiller d'Etat, je veux dire un vrai. Il y eut quelques échanges vigoureux avec le Conseil de fondation, qui craignait de se retrouver dans les chiffres rouges des époques faméliques. Le résultat fut, est encore aujourd'hui, à la hauteur des efforts humains et financiers consentis.

C'est dans le même esprit ample dans la conception et méticuleux dans la réalisation qu'il entreprit et fit aboutir en 1987 la révision en profondeur de l'Office

de Crêt-Bérard. Cet office œcuménique qu'on prie trois fois par jour dans la petite chapelle de la Maison est le centre spirituel de la vie de Crêt-Bérard.

Il créa les «Veillées de Crêt-Bérard», plus de cent cinquante rencontres avec autant d'auteurs venus parler de leur dernier livre et nouer des liens avec des lecteurs inconnus. Il mit sur pied différents cours du soir, d'histoire vaudoise notamment, ainsi que de philosophie, où notre cher Henry Chavannes put prodiguer la bonne parole thomiste durant des années.

A côté du lourd quotidien de Crêt-Bérard, soutenu par sa femme et leurs trois enfants, Jean-François Deppierraz trouva le temps d'écrire un roman, *Le Huitième Jour*, publié en 1985 par L'Age d'Homme. Les lecteurs ont aimé cette histoire d'un amour sans cesse repoussé entre un officier instructeur de cavalerie et une jeune Française séduisante et arrogante. Ils attendaient la suite annoncée. Mais le temps d'écrire, il le prenait sur son sommeil. Exténué, il décrivait ainsi son travail de rédaction: «Je me lève à

quatre heures. Je me sens comme une locomotive trop petite qui doit mettre en route huitante énormes wagons pour leur faire parcourir quelques mètres. Et à peine le convoi s'est-il ébranlé que je dois me rendre à l'office du matin.» Le manuscrit existe, il n'est pas terminé. Est-il impubliable?

Sa volonté effrénée qui lui permit de réaliser tant de grandes choses était aussi sa faiblesse. Il ne savait pas ralentir et prendre soin de lui-même, cheval de race qui prenait le mors aux dents et galopait sans ralentir jusqu'à l'épuisement. Usé par trop d'efforts excessifs, il remit la charge de Crêt-Bérard au bout de quinze années de service. Après une période de repos et de réflexion, il décida de changer d'orientation et travailla comme courtier en assurance et conseiller en prévoyance. Il continua de recevoir, organisant des repas dans sa belle maison de Bougy, composant savamment l'assemblée des convives en fonction de leurs affinités.

Quelques années plus tard, il rejoignait l'Eglise catholique romaine.

Il y a environ seize ans de cela, il tomba malencontreusement et se blessa grièvement à la tête. On dut l'aliter et il ne se remit jamais de cet accident. Que sa famille sache que nous gardons de Jean-François Deppierraz un souvenir affectueux et reconnaissant. Nous perpétuerons sa mémoire.

Olivier Delacrétaz

¹ Voir le riche ouvrage de Nicolas Gex, *Crêt-Bérard, l'aventure d'une maison inspirée*, Cabédita, 2020.

² Daniel Laufer, «Le Huitième Jour», *La Nation* n° 1257, 1^{er} mars 1986.

Touche pas à ma poubelle! ou l'impossible recherche d'économies

Depuis la publication des derniers comptes de l'Etat de Vaud, l'obligation constitutionnelle d'équilibrer les comptes force la main publique à la modération. Mais force est de constater que les mesures proposées suscitent incompréhension, voire irritation. Rembobinons le film.

Le 10 avril dernier, ce qu'on pressentait depuis quelques mois devient évident: les comptes vaudois présentent un déficit de 369,2 millions de francs. Après des comptes bénéficiaires de 2005 à 2022, année qui affiche encore un résultat positif de 414 millions, le résultat 2023 fait état d'un déficit de 39 millions. Le discours officiel nous rassure en parlant alors de «situation sérieuse mais maîtrisée». En deux ans, le trou creusé représente pourtant 783 millions de francs!

L'impératif d'économies

Cette plongée dans les abysses financiers a deux conséquences principales: tout d'abord, les comptes 2024, pour 94 millions de francs, ne respectent pas le cadre légal prévu appelé petit équilibre, c'est-à-dire la couverture des charges par les recettes avant amortissement des éléments du patrimoine administratif de l'Etat (art. 165 de la Constitution vaudoise). Cela implique que des mesures d'assainissement soient prises immédiatement pour un montant équivalent de 94 millions de francs. Mais cela implique aussi que le budget 2026 – dont on rappelle qu'il est une autorisation de dépenser – respecte également ce petit

équilibre et contribue à l'assainissement financier. Dès lors, deux voies s'ouvrent: augmenter les impôts, ce qui, dans un Canton qui caracole déjà dans le peloton de tête des charges fiscales, semble délicat et peu susceptible de trouver une majorité populaire, ou prendre la voie de la modération, qui passe par la recherche d'économies.

Toutefois, la voie est ardue et la démarche ressemble rapidement à une valse-hésitation. Chaque annonce de mesure est presque immédiatement suivie par un cortège de récriminations qui visent à faire abandonner l'opération. Et le courage des députés ou parlementaires fera le reste.

Des obstacles multiples

La résistance aux économies tient à de multiples facteurs.

Tout d'abord, notre Canton n'a pas la culture de la modération. Au contraire, son perfectionnisme administratif favorise l'inflation normative et son corollaire, un nombre toujours accru de fonctionnaires. Les dossiers climatiques et énergétiques sont particulièrement gourmands en procédure, mais l'ensemble de l'activité administrative cantonale souffre de cette bousculade réglementaire. Si une certaine autonomie communale semble encore de façade, rares sont les dossiers dans lesquels les services cantonaux n'ont pas leur mot à dire. Par exemple, la compétence cantonale en matière d'aménagement du territoire devrait être limitée au contrôle de la légalité, mais l'Etat vient de plus

en plus se prononcer en opportunité, avec pour conséquences des allers-retours entre administrations et un allongement désagréable des délais.

Ensuite, le refus d'économiser est alimenté par le sentiment profond que tout crédit ou toute allocation de ressources est un droit acquis et ne peut aller que dans un sens, celui de l'augmentation. «Toujours plus mais jamais moins» semble être la règle au point que même le *statu quo* peut apparaître comme une régression. Cela se manifeste dans le niveau des salaires de la fonction publique comparé à celui du privé ou dans les avantages annexes, caisse de pension notamment.

Le recours à l'Etat

Le rapport du citoyen à l'Etat doit aussi être questionné. Sous l'influence de notre voisin français, le recours à la main publique pour corriger chaque dysfonctionnement réel ou supposé de la société ainsi que la recherche d'une égalité absolue sont exigés. Les forces de gauche poussent à la roue, tout comme une certaine vision de l'Etat radical. On y ajoutera la politique de certains partis, qui fait du clientélisme un mode de gouverner. En outre, l'individualisme croissant, la défense acharnée de ce qu'un individu, une association ou un groupe d'intérêt considèrent comme un dû, ainsi que la constante recherche d'avantages contribuent à l'obésité de la main publique, soucieuse de répondre aux «besoins» de ses administrés et inquiète de leur déplaire.

Enfin, on doit reconnaître que la réponse de certains départements vaudois à l'exigence de modération tient plus de la provocation que d'une réelle et responsable balance d'intérêts. Si politiquement il peut être avantageux de «charger la barque» et de proposer des mesures dont on sait qu'elles susciteront une levée de boucliers, cela n'est pas ce qu'on est en droit d'attendre de l'autorité. Les coupes envisagées dans le secteur de la santé, ciblant les régions périphériques alors que plus d'une centaine de millions sont versés au CHUV au titre de Prestation implicite générale, sans connaître leur destination, en sont un bon exemple.

La reprise en mains des finances publiques s'annonce dès lors difficile. Un examen sans concession des tâches confiées à l'Etat et la recherche de l'efficacité devraient y contribuer. On se rappellera aussi que, dans les temps difficiles économiquement, la règle qui exige de n'allouer les crédits que s'ils sont urgents ou indispensables est un garde-fou précieux.

Jean-Hugues Busslinger

Carnet rose

La rédaction a le plaisir d'annoncer la naissance d'Adélanie Zimmermann, fille de nos amis Benoît et Lydie, le 29 août dernier.

Longue et belle vie à la nouvelle Payernoise qui réjouit le cœur de ses parents!

La vie intérieure, pour quoi faire ?

Philippe Jaccottet, Martin Heidegger, Simone Weil et Georges Bernanos: ces derniers mois, nous avons lu ces écrivains, philosophes ou poètes. Qu'ont-ils en commun? Tous, chacun à sa manière, évoquent la vie intérieure, à laquelle ils associent la contemplation, le détachement de soi, l'attention, la méditation, le recueillement et la sérénité. La vie intérieure s'exprime par la description d'impressions ou de choses concrètes, et aussi par une passion pour l'invisible, le surnaturel.

Nous nous limiterons ici à examiner le rôle que l'écrivain Georges Bernanos a attribué à la vie intérieure dans son essai *La France contre les robots*, édité d'abord au Brésil, puis en France en 1947, un an avant la mort de l'auteur.

Au chapitre IV apparaît cette phrase: *On ne comprend absolument rien à la civilisation moderne si l'on n'admet pas d'abord qu'elle est une conspiration universelle contre toute espèce de vie intérieure.*

Né en 1888, ancien combattant décoré, père de six enfants, romancier chrétien et essayiste, fort peu démocrate, battant le pavé parisien avec les Camelots du roi de l'Action française, avant de se séparer de Maurras en 1932, Bernanos suscita le scandale surtout par ses essais: *La grande peur des bien-pensants* (1931), *Les grands cimetières sous la lune* (1938), *La France contre les robots* (1947). Il s'exila d'abord à Majorque puis au Brésil. Il s'engagea avec deux de ses fils en faveur du général de Gaulle, mais refusa les honneurs offerts par ce dernier.

Avant même la fin de la Seconde guerre mondiale, il provoqua l'ire des vainqueurs parce qu'il avait aperçu les points communs entre trois idéologies pourtant ennemis: le nazisme, le communisme et le capitalisme américain.

Chacune de ces versions de la civilisation moderne juge le monde mauvais. Elles méprisent la religion chrétienne, coupable de laisser espérer une vie éternelle et parfaite *dans un autre monde*. Le paradis naîtra ici-bas. Pour le nazisme, il procédera de l'anéantissement des juifs par la race supérieure et de la réduction en esclavage des autres peuples. Pour le communisme, c'est la classe ouvrière qui instaurera l'égalité et la justice sur la Terre, une fois que la bourgeoisie et la paysannerie libre auront été éliminées. Le capitalisme américain, impérialiste en son fond, promet l'abondance et la paix, par l'extension planétaire de la liberté économique et de la concurrence loyale. Le *doux commerce* remplacera la guerre, après que les valeurs dites occidentales auront pris le dessus sur les forces obscurantistes.

La race, la classe, l'argent: trois moyens d'accéder au bonheur terrestre.

Les trois régimes ont un autre point commun: ils comptent sur la force. Or la force d'une civilisation résulte de la maîtrise des applications techniques de la science, en matière d'armement surtout. Grâce à son industrie et à l'élaboration de l'arme nucléaire, l'Amérique, protégée sur ses flancs par deux océans, a vaincu ses ennemis allemands et japonais, puis, en 1989, grandement affaibli la Russie.

En 2025, aucun paradis terrestre n'est né et une Troisième guerre mondiale est imaginable.

Bernanos a annoncé l'échec de tous les projets paradisiaques terrestres, accompagné de la dissolution en Occident de l'héritage chrétien.

Selon Bernanos, *le paradis terrestre à la Jean-Jacques Rousseau n'était qu'une image affadie presque méconnaissable du*

Royaume de Dieu, mais pas son ennemi. La civilisation capitaliste liée à l'argent et à la force brute, elle, s'y oppose. Elle est la civilisation des machines. *Technique d'abord, technique partout:* tel est le mot d'ordre de ce que Bernanos nomme la *Machinerie*. Le monde est devenu *un ensemble de problèmes techniques à résoudre*. Comme le nazisme et le communisme, l'Amérique impériale vise la domination totale. Elle a camouflé sa marche vers le pouvoir universel en prétendant défendre les libertés démocratiques. C'est de la propagande, que l'Amérique maîtrise aussi bien que la publicité commerciale. Tous les Etats aspirant au pouvoir total entendent fabriquer *un nouveau type d'homme* à l'échelle de l'univers, un individu docile, convaincu que *seule l'action compte* en vue d'un progrès indiscutable et d'un bonheur matériel illimité. *L'homme nouveau met sa confiance en l'Etat qui l'élève, le nourrit, l'instruit, le soigne,* l'oriente vers un emploi en attendant de lui en imposer un, conforme à son profil intellectuel et physique; *il l'entreteint dans sa vieillesse, l'enterre.* L'Etat peut tout se permettre car il tient les cordons de la bourse. L'irresponsabilité de l'homme, son abjecte complaisance au collectif, et la disparition des indomptables qui cherchent à comprendre, peut entraîner la *fin de notre espèce*, plus sûrement qu'une guerre. Selon Bernanos, les gens de son temps, n'ayant rien appris des deux conflits mondiaux, continueront de se sacrifier pour le présumé progrès.

La machine à bourrer les crânes est la plus efficace parmi celles que la civilisation technique ne cesse d'inventer. Les hommes sont informés de tout et sommés d'assimiler des notions contradictoires. *Etre informé de tout est la meilleure façon de ne rien comprendre.* Le machinisme exclut ceux qui croient à autre chose qu'à la technique, qui parviennent encore à sentir leur âme, car on peut avoir une âme et ne pas la sentir.

Avoir une vie intérieure, c'est disposer d'une âme, s'étonner d'être au monde, se poser des questions, avoir une ouverture

sur l'invisible, être animé par un souci de perfection que le monde matériel ne satisfait pas. La *Machinerie* confie l'âme aux savants, aux psychiatres, et de nos jours aux chercheurs (et chercheuses) en neurologie, aux vendeurs de développement personnel et de spiritualité, aux coaches et aux influenceuses, afin qu'au bout du compte les travailleurs améliorent leur *efficience* et leur rendement.

Il y a dans la pensée de Bernanos un caractère prophétique que les événements ne démentent pas. Malgré le penchant de nos politiciens à commémorer les batailles *pour les valeurs* et tous les traités de paix imaginables, il semble que les Machinistes contemporains «boostés», comme ils disent, par l'IA, la consommation de métaux rares, les drones et les missiles, ne s'indigneront pas d'une guerre. Toutes les ressources de la planète y passeraient. La *Machinerie* de 2025 songe déjà aux contrats de reconstruction des pays que la guerre ravage avant même qu'elle ne s'achève.

Certaines élites, sans enduire leurs mains de cambouis, enverraient bien les peuples au combat. La propagande joue froidement sa partition. *La liberté de penser fait toujours moins rêver que la liberté d'action.* Il faut que ça bouge! En 1945, Bernanos pensait que la civilisation technique n'avait pas besoin de contemplatifs: *Tout ce que nous donnons à la vie intérieure est perdu pour elle.*

La Grèce antique et la France chrétienne ont toujours voulu former des hommes libres, selon Bernanos. L'écrivain espérait que son pays refuserait d'entrer dans le paradis des robots. Il s'est trompé. La France veut tenir son rang dans la *Machinerie*.

La propagande a construit un monstre paradoxal, néo-libéral et hostile aux libertés, qui parade, tout décoré de droits et de valeurs. Il assure que les libertés ne peuvent exister que pilotées et contrôlées par un Etat mondial, qui se serait débarrassé des odieuses petites nations obstinées à survivre.

Jacques Perrin

Gardons un quorum à 5%!

Parmi les différents objets cantonaux sur lesquels nous voterons le 28 septembre, celui concernant le quorum est probablement le plus technique. Le texte propose une modification de la Constitution ayant pour but d'adapter les règles électorales applicables au Grand Conseil et aux Conseils communaux élus à la proportionnelle. Jusqu'à maintenant, seules les listes électorales qui atteignent 5% des voix ont droit à des sièges dans les législatifs. Les listes atteignant moins de 5% ne sont pas représentées et les voix ne sont alors pas comptabilisées. La proposition de modification prévoit de prendre en compte non seulement les listes électorales qui atteignent seules les 5% des suffrages exprimés, mais également celles qui atteignent ce seuil grâce à leurs apparentements. De cette façon, des listes qui n'obtiennent pas les 5% nécessaires pour être représentées pourraient s'allier pour atteindre les 5% en additionnant leurs voix. Cette proposition pose plusieurs problèmes.

L'argument principal de cet objet est d'éviter des voix «perdues», comme cela est le cas jusqu'à maintenant. Mais elles seraient redirigées vers des listes que nous n'avons pas choisies. La représentativité n'est donc pas améliorée, par rapport au système actuel; le problème est simplement déplacé. La loi actuelle permet aux petites formations politiques de déposer des listes communes. Elles ont ainsi toutes autant de chances d'accumuler les

5% de voix qu'avec la solution proposée, mais l'électeur sait précisément pour qui il vote. Ce système est plus simple et compréhensible pour l'électeur.

Un autre risque qu'entraînerait la modification de la loi sur le quorum est celui de l'émission des voix. La limite des 5% a pour but d'éviter la prolifération des listes qui dispersaient les suffrages. Le système de la démocratie représentative impose un nombre restreint de représentants pour un nombre illimité de courants et de tendances politiques. Il faut donc que les plus petites formations soient capables de s'allier pour être représentées. Au contraire, un émissariat des voix s'accompagnerait d'une fragmentation du Grand Conseil. Les groupes politiques se retrouveraient multipliés et divisés en de nombreuses petites coalitions, moins cohérentes, une situation propice à une politique-spectacle et à l'imprévisibilité. Les majorités instables agravaient l'ingouvernabilité de l'Etat.

Le système actuel fonctionne, il impose un certain ordre et une cohérence dans les formations et alliances des groupes politiques. Il permet de contourner les problèmes liés à la représentativité, tout en évitant ceux qu'apporte la proposition de modification. Nous voterons NON à la modification visant à préciser le champ d'application du quorum.

Quentin Monnerat

Bestiaire élémentaire

Poulets suisses et poulets américains: pas les mêmes méthodes – Notre principal différend avec les Américains a trouvé un heureux épilogue: la société Apple, après avoir abusivement rebaptisé le Léman en «lac de Genève» sur son application géographique, a en effet accepté de rétablir l'orthodoxie toponymique. Pourtant, le Conseil fédéral persiste à gesticuler fébrilement sur un autre dossier, celui des droits de douane. On apprend que la Suisse,

LE COIN DU RONCHON

dans l'espoir d'amadouer des décideurs apparemment moins coopératifs que ceux des GAFAM, serait prête à accepter l'importation de poulets américains élevés en batterie et désinfectés au chlore. Voilà donc ce qui remplacera le foie gras le jour où l'importation de ce dernier sera interdite en raison de sa non-conformité aux normes de production helvétiques.

Quand le péril jaune apaisera nos vallées – La Chine, après son pangolin dé-

vastateur, développe actuellement une armée de loups-cyborgs. L'introduction en Valais de ces bêtes purement artificielles, en remplacement de celles importées d'Italie depuis une trentaine d'années, permettrait de réconcilier chasseurs, éleveurs et écologistes: elles dévoreraient peut-être moins d'animaux, décimeraient à la place quelques troupeaux de moutons humains (elles sont programmées pour cela) et on pourrait les chasser sans en référer préalablement à des dizaines d'offices fédéraux et autres ONG du lobby lupin.

Parole d'expert – ChatGPT 5 a été lancé cet été. Vantant les mérites de ce nouveau félin malin, le directeur général de la société américaine Open-AI, Sam Altman, a déclaré à la presse: «C'est la première fois que j'ai l'impression de parler à un expert quand je m'adresse à ChatGPT.» Les utilisateurs semblent confirmer cette impression: selon eux, ChatGPT 5 est un *fiasco*; *tout le monde le déteste; il accumule les erreurs et se révèle incapable de réussir un exercice de maternelle*; dans ses réponses, il se montre moins chaleureux et moins créatif que la version précédente.